

Association des Parents d'Elèves de Marigny Les Usages

Rapport Moral 2015-2016.

Bonsoir à tous et bienvenue aux nouveaux parents.

L'équipe :

Pour l'année scolaire 2015-2016, le bureau était composé des personnes suivantes :
Laure PELLÉ (Présidente), Christelle LANSON (Vice-présidente), Magalie ANDRIA (Trésorière), Morgane PINEAU (Trésorière Adjointe), Marion TORTOSA (Secrétaire) et Oumar DIALLO (Secrétaire Adjoint).

A la suite des élections des représentants des parents au conseil d'école, ont été élus : Laure Bourjot, Pauline Campos, Oumar Diallo, Cédric Fouquet, Christelle Lanson, Séverine Le Barber, Laure Pellé, Evelyne Pillette, Morgane Pineau, Stéphanie Sledz, Marion Tortosa et Isabelle Weyrich.

Pour commencer ce bilan de l'année, voici un retour sur toutes les activités réalisées :

Participation aux trois conseils d'école :

L'APEM par l'intermédiaire des parents élus a informé les parents de la tenue d'un conseil d'école et les a sollicité afin qu'ils y posent leurs questions. Une sensibilisation à l'association du jardin pédagogique des jeunes pousses a été faite par les parents élus. Un beau succès pour cette association qui a reçu une 40aine d'adhésions en retour permettant ainsi d'aider à financer le travail de nos petits jardiniers.

Dialogue avec l'école et la mairie sur la vie scolaire :

L'APEM a été l'interlocutrice de la direction de l'école, de la mairie et de parents en s'efforçant dans la mesure du possible de faire en sorte que l'avis de chacun soit pris en compte, lors notamment des conseils d'école ou de façon plus individuelle.

Diverses manifestations tout au long de cette année :

Cette année, l'APEM a œuvré mois après mois pour :

- Préparer l'élection des parents élus au conseil d'école conjointement avec l'école
- Organiser la confection et la vente de sacs isothermes avec les dessins des enfants conjointement avec l'école
- Proposer une vente de chocolats pour Noël en assurant la livraison et la distribution
- Offrir à l'ensemble des enfants une place pour assister au spectacle de Noël au cirque Gruss de St Jean de Braye. L'école a quant à elle, offert le transport en autocar.
- Organiser la venue du Père Noël dans l'école. Celui-ci a offert à chaque classe un cadeau (livre sur le thème du voyage en accord avec le thème de l'année scolaire) et chaque enfant a reçu un petit sachet de sablés réalisés par les personnes handicapées de l'association AEFH de Marigny les Usages/St Jean de Braye. Il est important d'ajouter qu'une rétribution financière a été versée par l'APEM à l'AEFH permettant à des personnes handicapées ayant peu de moyens financiers de partir en séjour. L'école a participé pour moitié à l'achat des cadeaux pour les classes.
- Participer au marché de Noël de la commune au côté de l'école. L'APEM a proposé la vente des sacs isothermes imprimés des dessins des enfants ainsi que divers objets « Initiatives ». Deux membres ont confectionnés des cartes ou objets en papier joliment décorés ou fabriquer des couvertures en polaire doudou. La vente de boissons chaudes ou froides dans des verres isolants n'a pas remporté le succès escompté.
- Réaliser et imprimer un memento offert à chaque maritairais avec l'Echo des Usages de janvier
- Participer à l'organisation du Carnaval des associations avec le Comité des fêtes de Marigny qui a confectionné et enflammé Mr Carnaval, Familles Rurales qui a offert un goûter aux enfants et la mairie

qui a offert un beau spectacle de magie et convoquer la fanfare de Vennecy pour rythmer le défilé. L'APEM a réalisé l'affiche du carnaval et a proposé à la vente des confettis et tubes à bulles. Cette année, l'APEM a fait un geste citoyen et écologique en ne proposant pas les fils fous à la vente. Action saluée par l'association Agenda 21 de Marigny.

- Proposer une commande de chocolats de Pâques en assurant la livraison et la distribution
- Organiser une chasse aux œufs adaptée par tranche d'âge. Les plus jeunes ont cherché des œufs colorés quant aux plus grands, un jeu d'énigme les attendait avant de recevoir la succulente récompense chocolatée à « pêcher » ! Une belle journée pour un franc succès.
- Participer très activement avec l'école, à l'organisation de la kermesse en collectant des lots et achetant les premiers lots de la tombola, en aidant à l'installation et la désinstallation des stands avec une aide précieuse de plusieurs parents et en finançant des jeux et une structure gonflable.
- Proposer une commande d'étiquettes personnalisées en assurant la livraison et la distribution

Les réunions régulières entre membres ont permis la mise en place de la plupart des actions, ainsi que les échanges avec l'école, la mairie et les autres associations. Les échanges par mails, tout comme la rédaction de comptes rendus disponibles sur le site de l'école, ont permis également de communiquer. Un dossier de demande de subvention a permis à l'association de bénéficier d'une subvention de la Mairie. Nous la remercions.

L'APEM a également communiqué tout au long de l'année à travers l'Echo des Usages.

Plus personnellement, j'ai apprécié les échanges avec les associations, la mairie, ainsi que les enseignants qui se sont tous souvent rendu disponibles et facilitateurs.

L'association et son fonctionnement

L'année écoulée a été riche en événements et sourires des enfants mais au prix de beaucoup de temps et de sacrifices.

L'école grossie mais l'implication des parents semble quant à elle stagner voire diminuer. Nous manquons tous de temps et il ne reste souvent qu'une petite poignée de personnes qui se sont démenées pour assurer les actions citées ci-dessus. Je tiens à les remercier sincèrement.

L'APEM semble actuellement surchargée car peu à peu le planning s'est rempli, ne laissant que peu de place aux nouvelles idées. Mois après mois, le sentiment de ne pas pouvoir faire l'impasse sur une action sous peine de manquer d'argent pour l'action suivante a aussi été oppressant. Pris dans cet engrenage, les événements semblaient parfois plus être subis et réalisés dans l'urgence surtout à certaines périodes comme Noël déjà bien chargée dans nos vies personnelles. Bien que toutes ces manifestations aient toujours été menées en pensant aux enfants, la fatigue et la solitude se sont parfois fait sentir.

Peut-être que l'APEM devrait s'ouvrir plus en considérant chaque parent d'élève comme un « membre ». En effet, le temps offert à une association peut être aussi précieux que l'argent d'une cotisation. C'est dans cette idée que l'association devrait peut-être organiser ses actions en impliquant tous les parents par l'intermédiaire d'un mot dans les cahiers de liaison. Si pas assez de parents pour réaliser une action, elle ne se fait pas mais chacun sait alors pourquoi et c'est un choix collectif à respecter.

Ceci ne reste qu'une suggestion qu'il appartiendra au futur bureau de prendre ou non en considération.

En conclusion

Notre association est une réelle chance qu'il serait dommage de perdre. Elle nous permet entre autre, à nous parents, de partager un peu plus de choses dans la vie scolaire de nos enfants.

J'espère avoir pu assurer un rôle moteur tout au long de l'année tout en respectant l'image de l'association. Je remercie les membres du bureau ainsi que les parents membres de l'année 2015-2016 pour avoir soutenu l'association et permis qu'elle vive sur l'année écoulée.

Son fonctionnement n'est pas figé et je souhaite sincèrement que le futur bureau et ses membres trouvent un équilibre serein, rempli de partage entre parents, pour la plus grande joie de nos enfants !